

INFO CHÂTEAU-CHALON



Au restaurant "Le Bouchon du Château" à l'occasion du repas de la Commune, le maire fait le point sur l'avancement du travail des commissions extra-municipales.

ÉDITO

L'équipe communale connaît en ce moment des emplois du temps plutôt très occupés. Les trois commissions extra-municipales ont engagé leurs travaux sur les thématiques retenues à savoir l'urbanisme, les déchets et la circulation. Certains habitants n'ayant pu participer à la première séance peuvent très bien les rejoindre pour la suite mais en évitant de dépasser l'effectif de 10 personnes qui paraît suffisant pour un travail efficace. Les enjeux du travail engagé sont importants pour chacune d'elles car les propositions de chaque groupe seront présentées au conseil municipal qui devra prendre des décisions, lesquelles toucheront au fonctionnement de chacun au sein de la cité.

CH. V.

Bulletin municipal n°133 novembre 2022

Directeur de la publication : Christian Vuillaume, maire

Mise en page : Patrick Nicod, conseiller municipal

IPNS (imprimé par nos soins) Crédits Photos : Patrick Nicod

téléchargeable sur le site municipal www.chateau-chalon.fr



LES FACTURES D'EAU

Vous venez de recevoir votre facture d'eau qui prend en compte la consommation 2021.

Comme nous l'avons déjà expliqué à plusieurs reprises, une habitude datant de plusieurs décennies programmait la facturation de l'eau avec un retard de 18 mois. Cela obligeait à réaliser 5 factures (abonnements et consommations) pour une même année. Prenant en compte la difficulté à cumuler de telles sommes en quelques mois, nous avons planifié afin de résorber ce retard progressivement et de parvenir au paiement de l'eau consommée en l'année N+1 !

Afin de limiter un alourdissement important des charges en cette période de forte inflation, nous avons décidé d'effacer en cette fin d'année 2022 l'abonnement de l'année 2021 qui aurait dû vous parvenir ce mois d'octobre. (soit 130 € par foyer et 260 pour ceux qui disposent de 2 compteurs)

Vous venez donc de recevoir en ce début de novembre la facture de consommation de 2021. Attention vous recevrez courant 2023 la facture de l'abonnement et de la consommation 2022.

En fin d'année 2023, vous recevrez la facture de l'abonnement 2023. Et début d'année 2024 nous aurons retrouvé un rythme normal avec la facturation de vos consommations 2023 !

C'est donc en cette année 2023 que vous devrez acquitter 3 factures, à moins de regrouper abonnement et consommation 2022 sur une seule et même facture. Cette proposition sera faite au conseil municipal. D'avance nous vous remercions pour votre compréhension.

"LA TÊTE À L'ENDROIT"

Durant quatre jours nous avons accueilli une équipe qui a réalisé un reportage de 26 minutes sur Château-Chalon destiné au magazine « La tête à l'endroit » diffusé sur France 3 le dimanche à 12 h 55. Le scénario de ce court métrage avait été construit après la visite du réalisateur et de l'auteur lors des rencontres préalables. L'équipe de tournage a pu bénéficier en cette fin octobre de paysages remarquables couverts par des éclairages étonnants. Une large place a été réservée au patrimoine, à la démarche culturelle et au vin. L'émission est programmée en janvier 2023.

CONFÉRENCE ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE

Vous trouverez en dernière page de ce bulletin une invitation à la conférence du vendredi 25 novembre à 20 heures qui portera sur l'histoire de notre abbaye. En effet nous avons déjà engagé le projet de créer une application 3D qui permettra de visiter virtuellement ce lieu chargé d'histoire. Nous travaillons sur ce projet depuis quelque

temps et cette conférence permettra de mieux appréhender le futur cahier des charges préparatoire à cette réalisation. Vous serez les bienvenus.

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE URBANISME

Notre réglementation ZPPAUP devenue SPR (Site Patrimonial Remarquable) ne peut faire l'objet d'une révision laquelle nécessiterait plusieurs années de démarches. Mais après discussion il semble que notre ABF (Architecte des bâtiments de France), véritable instructeur des dossiers d'urbanisme sur notre commune, laisse entendre qu'une ouverture est envisageable pour des modifications mineures. Ce serait pour nous une possibilité d'actualiser et de faire vivre ce règlement au regard des technologies qui évoluent. D'ailleurs notre architecte conseil Gilles Reichardt, rédacteur des textes initiaux, accepte de nous accompagner bénévolement dans cette réflexion. Deux réunions viennent de se tenir afin de proposer quelques ajustements à ce texte vieux de 17 ans. À suivre...

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE VOIRIE ET DÉPLACEMENT

Cette première commission s'est tenue le 10 novembre 2022. Elle a permis d'évoquer de nombreuses questions qui touchent à la vitesse dans la traversée du village, au stationnement, aux déplacements durant la période estivale et aussi en fin de réunion à l'éclairage public. De nombreuses idées ont été exprimées par les participants et feront l'objet d'un travail complémentaire avant d'être présentées en conseil municipal. Au programme : installation de chicanes, sens de circulation et zone piétonne les jours de pointe, finition et création de parkings dont certains pourraient devenir payants, stationnement interdit dans certaines rues, panneauage plus précis, etc, nombreuses idées émises qui feront l'objet d'une étude plus approfondie.

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DÉCHETS ET POUBELLES

Elle s'est réunie le 14 novembre avec madame la directrice du SICTOM qui nous a fait l'honneur d'accompagner cette réflexion.

REPAS DE LA COMMUNE

Tout d'abord un merci sincère pour la forte participation à la cérémonie patriotique du 11 novembre qui s'est poursuivie par un moment de convivialité dans la salle communale puis par le repas offert par la municipalité aux anciens, une cinquantaine de convives. Un merci particulier à Lucie et Olivier Perrard ainsi qu'à sa brigade pour la qualité des mets et du service.



Commune de Château-Chalon

*Dans la perspective de la réalisation d'une application 3D consacrée au quartier abbatial,
M. le maire et l'équipe municipale vous convient à la conférence :*



Archéologie et histoire L'ABBAYE DE CHÂTEAU-CHALON À la lumière de la recherche contemporaine

Ouverture : *Les monastères du Haut Moyen Âge en Franche-Comté*
par Sébastien BULLY archéologue, chargé de recherche CNRS, directeur-adjoint de l'UMR 6298 ARTEHIS

Exposé : *L'Abbaye bénédictine de Château-Chalon, topographie et structures du XIe au XVIe siècle*
par Baptiste BRASLERET archéologue chargé d'étude CNRS

Vendredi 25 novembre à 20 heures

Salle communale de l'ancienne école, rue de l'Abbaye

